

Analyses 2009



Massacre au Pérou pour le contrôle des ressources naturelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Massacre au Pérou pour le contrôle des ressources naturelles

Le vendredi 5 juin dernier, les forces armées péruviennes faisaient irruption à Bagua, dans la région amazonienne du nord du Pérou. Ils avaient reçu comme ordre de déloger les milliers d'indigènes qui bloquaient les infrastructures routières depuis près de deux mois. Le bilan est lourd et se chiffre en dizaines de morts. Ce déversement de sang aurait pu être évité, si les demandes légitimes des indigènes de jouir pleinement de leur territoire avaient été écoutées.

Il faut remonter à juin 2008, pour mieux comprendre ce conflit. C'est à ce moment là que le Congrès autorise le président péruvien Alan Garcia à légiférer en adoptant des décrets-loi afin de mettre en œuvre le Traité de Libre Commerce (TLC) signé quelques mois plus tôt avec les Etats-Unis. Il s'agit donc de faciliter et d'accélérer l'installation des multinationales étrangères extractives dans ce pays andin qui détient d'importantes réserves en minerais et hydrocarbures (pétrole, gaz).

L'approbation de ces décrets-lois doit permettre, selon Alan Garcia, que les ressources naturelles « *puissent profiter à tous les Péruviens* ». Mais les populations indigènes habitant ces zones reculées du nord amazonien ne l'entendent pas de cette oreille. En effet, ils connaissent déjà les impacts négatifs sur l'environnement et la santé publique que peuvent causer l'exploitation intensive de leur sous-sol, de nombreuses sociétés extractives étrangères étant déjà présentes sur place.

La contestation des indigènes, fédérés autour de l'association AIDSESEP (confédération regroupant les peuples indigènes des zones amazoniennes) dirigée par la figure très charismatique d'Alberto Pizanguo s'est radicalisée ces deux derniers mois, notamment par l'occupation d'installations pétrolières privées et d'infrastructures fluviales et routières. Le gouvernement, après avoir décrété l'Etat d'urgence le 9 mai, a finalement décidé de rétablir l'autorité en tentant de déloger les habitants de Bagua de la route « Belaunde », avec comme résultat un véritable massacre où forces armées et populations indigènes se sont affrontées violemment. Deux témoins belges étaient présents sur place. Marijke Deleu et Thomas Quiryen sont coopérants pour l'ONG flamande CATAPA. Ils ont pris de nombreux clichés¹ qui témoignent de l'acharnement des militaires qui n'ont pas hésité à tirer à partir d'hélicoptères sur une foule désarmée. On dénombre de nombreux impacts de balles ayant atteint le dos des manifestants, preuve irréfutable que ces derniers fuyaient au moment des tirs. Le bilan varie en fonction des sources. L'on parle, du côté des ONG de Droits de l'Homme de plus de 40 morts du côté indien et de 20 du côté de l'armée. On recense également de nombreux disparus du côté des indigènes, des corps ayant été jetés dans les rivières et des prisonniers ayant quant à eux été transportés dans des bases secrètes de l'armée.

Malgré les tables de concertations mises en place ces derniers mois, il n'y a jamais eu de réelle volonté de dialogue de la part du gouvernement et de son Premier Ministre Yehude Simon qui, à chaque fois, entrepris de retarder les demandes d'examen au Congrès émises par l'AIDSESEP et la société civile péruvienne pour inconstitutionnalité de ces décrets-loi. Ces

¹ Les photos sont visibles sur le site internet de l'ONG : www.catapa.be

nouvelles normes devraient en effet permettre l'expropriation des Indiens de leurs terres en faveur des multinationales.

Pour faire valoir leur droit à conserver leurs terres ancestrales et sacrées, les indigènes s'appuient sur la Constitution péruvienne qui reconnaît le droit historique à la propriété comme inviolable ainsi que le droit à l'autonomie des communautés indigènes. Le Pérou est également signataire de la Convention 169 de l'OIT qui stipule que les peuples indigènes doivent être consultés préalablement à l'adoption d'une loi ou d'un règlement administratif qui les affecte directement, eux et leurs territoires.

A l'heure qu'il est, déjà 70 % de la zone amazonienne péruvienne a été cédée à des entreprises espagnole, argentine, brésilienne, anglaise, canadienne et française ; sans que les populations locales aient pu donner leur avis.

Dans un continent latino-américain où l'Indien a toujours été considéré comme un être inférieur au métis et au blanc, ce conflit revêt une résonance particulière. Alan Garcia n'a jamais caché son mépris des populations indigènes, qu'il considère comme « *incapables d'exploiter les richesses sur lesquelles ils sont assis* ». Deux visions s'affrontent. Celle du gouvernement néolibéral péruvien qui voit dans l'exploitation à court terme des richesses un moyen de faire rentrer rapidement des devises dans les caisses de l'Etat, et celle des indigènes, qui considèrent qu'il faut élaborer une véritable stratégie de développement durable afin d'éviter la dégradation de leur environnement. Le Gouvernement péruvien, en réduisant les exigences de protection de l'environnement vis-à-vis des nouveaux investisseurs menace la survie des écosystèmes, souvent fragiles, et la biodiversité qu'ils abritent.

Pour l'Indien, il faut respecter la « terre-nourricière ». Elle est sacrée et ne peut être vendue ni abimée, et ce malgré les énormes richesses qu'elle contient.

Le modèle économique du Gouvernement d'Alan Garcia dévoile son illégitimité par les actes de violences qu'il perpètre contre ceux qui se lèvent contre lui. Pizango, le leader du mouvement de contestation de Bagua est la dernière victime de cette politique de disqualification. Il est en fuite et a demandé l'asile politique à l'ambassade du Nicaragua à Lima, après s'être vu notifier un mandat d'arrêt à son encontre. On l'accuse de soulever la population indigène contre les intérêts de l'Etat. Rappelons que le droit à la contestation sociale pacifique est reconnu par les organisations internationales et régionales que sont les Nations Unies et l'Organisation des Etats Américains (OEA).

Face à une position aussi inflexible que celle d'Alan Garcia, le mouvement indien peut compter sur un large soutien de la population. Le vendredi 12 juin 2009 a été décrété « journée nationale de mobilisation » et les rues du pays ont été envahies par une population péruvienne en colère, réclamant que les responsabilités politiques de ce massacre soient élucidées. De nombreuses associations de Droits de l'Homme se sont aussi montrées indignées par ces agissements et ont réclamé une investigation approfondie. Après avoir également apporté son soutien aux indiens, la Conférence épiscopale du Pérou s'est jointe à l'Institut de Défense Légal² (IDL) en proposant ses services comme médiateur entre l'Etat et les Indigènes. Alan Garcia a accepté le principe et la commission multisectorielle devrait voir le jour en cette fin du mois de juin 2009.

² Fondation indépendante chargée d'investiguer sur toute violation de Droit de l'Homme au Pérou.

La *Commission Justice et Paix Belgique francophone*, membre de la *plateforme Europe-Pérou*³, se joint à l'appel que cette dernière a lancé au Conseil européen le jeudi 11 juin 2009. Nous demandons donc à l'Union européenne et à ses membres :

- La condamnation de l'usage disproportionné de la violence par les forces de l'ordre à Bagua.
- La réalisation d'une investigation indépendante.
- La mise en place de mécanismes effectifs de dialogue entre le gouvernement et la population indigène.
- La suspension des négociations commerciales avec les pays andins. Il convient d'imprimer une réorientation des négociations dans le cadre d'un accord d'association tourné vers le développement durable et régi par une clause de respect démocratique.

Le Gouvernement belge a déjà réagi aux appels des membres belges de la *Plateforme Europe Pérou* (11.11.11, *Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité et Justice et Paix*) et de l'ONG *CATAPA* : le ministre des Affaires étrangères Karel de Gucht a condamné l'usage disproportionné de la force de la part du gouvernement péruvien.

En tant que citoyens européens, et au vu des accords commerciaux qui sont en cours de négociation avec le Pérou, nous sommes tous concernés par les événements de Bagua. L'Union européenne ne peut cautionner que l'installation de multinationales européennes provoque des violations massives de Droits de l'Homme, fût-ce à 10 000 kilomètres de chez nous.

Santiago Fischer
Chargé de projets à Justice et Paix
Juin 2009

³ La Plateforme Europe Pérou est un réseau d'organisations de la société civile européenne qui coordonne des actions de lobby avec des partenaires péruviens dans le but de sensibiliser d'une part le public européen et d'autre part les représentants politiques de nos pays sur les thèmes du respect des Droits de l'Homme et du Développement au Pérou.